



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

PROJET RÉGIONAL D'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ HORS RÉSEAU (ROGEAP)

N° P160708

Termes de Référence

CABINET DE CONSEIL

Pour le développement et la mise en œuvre de modèles commerciaux et de financement durables pour l'électrification des centres de santé publics et des écoles rurales

Financement : Banque mondiale/CTF/DGIS



Octobre 2023

1. Vue d'ensemble de ROGEAP

L'objectif du Projet régional d'accès à l'électricité hors réseau (ROGEAP) est d'accroître l'accès à des services d'électricité durables dans les quinze pays membres de la CEDEAO et les quatre pays non-membres de la CEDEAO, le Cameroun, le Tchad, la Mauritanie et la République centrafricaine. Le ROGEAP améliorera l'accès à l'énergie durable en créant un marché régional pour les produits solaires hors réseau et en soutenant les diverses parties prenantes tout au long de la chaîne de valeur, c'est-à-dire les gouvernements, le secteur privé, les intermédiaires financiers et les utilisateurs finaux, y compris les ménages, les entreprises et les établissements de santé publique et d'éducation, grâce à un programme pilote axé sur deux pays qui pourrait potentiellement être élargi en fonction des résultats du projet pilote.¹² Ce mandat est axé sur l'électrification des établissements de santé publique et d'éducation.

Alors que l'Afrique subsaharienne connaît un manque d'accès à des services d'électricité fiables, ce déficit est plus prononcé dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre et du Sahel, en particulier dans des pays comme la République centrafricaine (RCA), le Tchad, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Niger et la Sierra Leone. En outre, l'accès des ménages à l'électricité varie considérablement entre les zones urbaines et rurales. Sur une population de 406 millions d'habitants dans les 19 pays du projet, on estime que 208 millions d'habitants n'ont pas accès à l'électricité, dont environ 70 % vivent dans les zones rurales. Sur la base de l'évaluation du marché hors réseau de 2018, le taux moyen d'électrification rurale était d'environ 18%, tandis que celui de huit pays – Burkina Faso, Tchad, RCA, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mauritanie et Niger – est inférieur à 5%. L'amélioration de l'accès à l'énergie, en particulier pour les groupes marginalisés et défavorisés et les régions en retard de développement, est essentielle pour parvenir à un développement durable et inclusif et à la réduction de la pauvreté.

Les systèmes solaires autonomes ont un grand potentiel de marché en Afrique de l'Ouest et du Centre. Actuellement, moins de 3% de la région est desservie par des systèmes solaires autonomes, ce qui équivaut à environ 5 millions de consommateurs. L'évaluation du marché réalisée en 2018 a identifié qu'environ 31 millions de ménages pourraient être électrifiés à l'aide de systèmes solaires autonomes en Afrique de l'Ouest et du Centre. La valeur potentielle du marché de l'énergie solaire domestique est estimée à environ 6,6 milliards de dollars américains. L'évaluation a en outre identifié environ 800 000 établissements d'enseignement et de santé qui pourraient être électrifiés avec des systèmes solaires autonomes avec un investissement estimé à 1,5 milliard de dollars. En outre, la part de la population rurale desservie par des sources d'énergie renouvelables décentralisées telles que les mini-réseaux et les systèmes autonomes devrait atteindre 22 % en 2020 et 25 % d'ici 2030.

La promotion de l'électrification à l'aide de systèmes solaires autonomes nécessite une approche régionale harmonisée. Cela implique la mise en place d'un écosystème favorable aux entreprises pour attirer les investissements du secteur privé afin de fournir de l'électricité aux personnes non connectées au réseau, y compris les ménages dirigés par des femmes, de manière décentralisée. Les projets financés par la Banque mondiale dans la région Afrique avec des composants solaires autonomes ont adopté une approche basée sur le marché, mise en œuvre par le secteur privé, pour

¹ Les pays membres de la CEDEAO sont la République du Bénin, la République du Cap-Vert, le Burkina Faso, la République de Côte d'Ivoire, la République islamique de Gambie, la République du Ghana, la République de Guinée, la Guinée-Bissau, la République du Libéria, la République du Mali, la République du Niger, le Nigéria, la République du Sénégal, la République de Sierra Leone et la République du Togo.

² Nigéria et Bénin ; Bien que la sélection des pays soit flexible

fournir un accès à l'électricité à la population. Cela doit également s'appliquer à l'électrification des institutions publiques.³

Depuis 2019, la Banque mondiale dans le cadre du programme Lighting Africa avec le soutien du SHATZ ENERGY RESEARCH CENTER (SERC) et en collaboration avec le CENTRE DE LA CEDEAO POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (CEREEC) a réalisé de nombreuses enquêtes et travaux d'analyse pour évaluer les modèles commerciaux durables pour la fourniture de services d'électricité afin d'électrifier les installations publiques éloignées du réseau au Bénin et au Nigeria grâce à la technologie solaire photovoltaïque dans le cadre du ROGEP. Avec le projet ROGEP ROGEP, les résultats de ces études doivent être mis à jour.

2. PORTÉE DE LA MISSION

Dans ce contexte, la CEDEAO a reçu un financement de la Banque mondiale dans le cadre du projet ROGEP et souhaite recruter une entreprise pour appuyer la sélection des équipements publics et favoriser leur électrification. Les installations publiques sélectionnées seront situées au Bénin et au Nigeria et seront situées loin du réseau électrique des services publics. Alors que l'objectif à moyen terme est de développer un modèle de financement et de fonctionnement durable pour une variété d'équipements publics, cette mission représente le suivi de la première phase de cet effort et ciblera exclusivement les établissements de santé et les écoles.

L'objectif principal de cette mission est d'identifier les défis d'un système de paiement du secteur public et l'« appétit » du secteur privé pour travailler avec un modèle basé sur les services (les paiements ne sont pas effectués à l'avance contre le coût en capital, mais sont plutôt effectués régulièrement sur la base d'une prestation de service vérifiée) des installations photovoltaïques publiques hors réseau dans les deux pays ROGEP Bénin et Nigeria lorsque les paiements sont assurés (garantis) par le projet ROGEP pour une durée de 4-5 ans (les garanties sont une sauvegarde au cas où le gouvernement ne paierait pas pour la prestation du service). Conformément à cet objectif, le succès et la durabilité du modèle de services et de financement à développer dépendront de la participation étroite des entités du secteur privé en tant que prestataires de services guidés, ainsi que d'une surveillance à distance robuste et d'une vérification indépendante des services (par le suivi des indicateurs de performance clés) fournis.

Parallèlement, l'équipe de la Banque mondiale travaille avec l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) sur une solution d'atténuation des risques qui permettrait au contrat de services énergétiques de s'étendre au-delà d'une période initiale de soutien actuel du ROGEP, avec une durée prévue jusqu'à 15 ans (c.-à-d. la durée de vie moyenne estimée des actifs photovoltaïques respectifs). Une fois que ladite opération de l'AMGI est approuvée et effective, la période de service peut être prolongée en conséquence.

3. Tâches

Tâche 1: Établir l'inventaire et les besoins typiques en matière de services d'électricité des bénéficiaires potentiels des institutions publiques au Bénin et au Nigeria

³ Éthiopie : Projet de renforcement et d'expansion du réseau électrique (P119893), Programme 5S du Bénin ; (P160170), Rwanda : Projet de fonds pour les énergies renouvelables (P160691), Zambie : Projet d'accès aux services d'électricité (P162760) et Kenya : Projet d'accès solaire hors réseau (P160009).

Environ 15 sites de projet au Nigéria et au Bénin ont été identifiés aux fins de ce projet en 2019. Les consultants devraient tirer parti des travaux d'analyse ; Analyse des besoins en électricité, sondages, rapports de vérification et spécifications techniques déjà réalisés dans le cadre du projet ROGEAP. Les documents issus des travaux menés par la Banque mondiale dans le cadre du programme Lighting Africa et du CEREEC seront fournis aux consultants pour faire avancer cette tâche.

Le consultant examinera lesdits documents, évaluera l'adéquation des sites par rapport aux exigences E&S et climatiques (voir annexe 1), ainsi qu'à correspondre avec les ministères de tutelle et, en conséquence.

- Confirmer qu'au moins 15 centres de santé ruraux et écoles au Bénin et au Nigéria sont situés à au moins 5 km du réseau électrique et qui ne seront probablement pas atteints par un programme d'électrification du réseau au cours des 5 prochaines années.
- Identifier les besoins « typiques » en électricité des centres de santé ruraux et des écoles, y compris les logements associés du personnel, sur la base des services de santé et d'éducation fournis et du nombre estimé de bénéficiaires des institutions publiques étudiées.
- Sur la base de l'analyse des besoins ci-dessus, définir 2-3 « ensembles de technologie photovoltaïque autonomes » appropriés à utiliser (dimensionnement et conception du système) dans les centres de santé et les écoles identifiés au Bénin et au Nigeria.
- Ces ensembles technologiques comprendront des panneaux photovoltaïques, des contrôleurs de charge, des banques de batteries, des onduleurs, des compteurs de services publics et des dispositifs de surveillance à distance, ainsi que du câblage interne, tous adaptés aux besoins en électricité identifiés des centres de santé et des écoles, tout en tenant compte des conditions d'accès au réseau mobile.
- Afin de réduire la complexité des garanties et les problèmes potentiels d'utilisation des sols, la technologie photovoltaïque sur les toits devrait être considérée en priorité dans la mesure du possible, à moins que les panneaux photovoltaïques ne puissent être entièrement installés sur la propriété de l'institution publique.

Lors de l'identification des centres de santé et des écoles appropriés, les consultants devraient travailler en étroite collaboration avec les équipes de la Banque mondiale au Bénin et au Nigéria pour tirer parti des efforts d'électrification hors réseau en cours dans les deux pays (par exemple, le projet d'électrification du Nigeria - P161885 et le programme 5S du Bénin). Les consultants devraient également utiliser la directive d'assurance qualité pour électrifier les institutions publiques et les exemples de spécifications techniques pour plusieurs tailles de systèmes solaires préparés par le programme Lighting Africa pour bénéficier des activités précédemment réalisées.

Tâche 2 : Concevoir un modèle d'affaires pour l'électrification des institutions publiques

La première génération de modèles de services pilotes qui sera développée dans le cadre de cette mission sera conçue pour couvrir les coûts en capital dans un délai de 4 à 5 ans avec des fonds ROGEAP à utiliser pour s'assurer que les paiements sont maintenus dans les niveaux de volonté locale de payer (VP).

Dans ce contexte, la tâche 2 couvre les points suivants :

- Identifier et concevoir un modèle de service et de financement intégré durable (un **schéma fonctionnel devrait être fourni**) pour le secteur privé afin d'acquérir, d'installer, de posséder, d'exploiter et d'entretenir des systèmes d'énergie solaire pour 15 centres de santé et écoles pilotes au Bénin et au Nigéria. Le modèle intégré de services et de financement devrait inclure des dispositions solides pour la surveillance à distance et la vérification indépendante des services (par le suivi des indicateurs de performance clés) fournis. Le consultant évaluera la faisabilité d'un financement du secteur privé. Le niveau de soutien financier initial nécessaire des fonds ROGEAP pour racheter le coût initial du financement sera exploré. Une combinaison de subventions et de financement du ROGEAP pourrait être offerte au secteur privé pour encourager la mobilisation de financements privés dans le cadre de ces programmes.

A. Effectuer une **analyse des coûts** et préparer un modèle financier, y compris :

- i. Différents niveaux de subvention CAPEX / d'équipement CAPEX à supporter par le secteur privé ;
- ii. Les coûts supplémentaires de construction et de mise en service du projet, y compris les coûts de développement du projet, la construction, les droits d'importation, le transport, la sécurité, etc.
- iii. L'OPEX complet pour les services d'électricité à fournir par les centres de santé, y compris la surveillance à distance, les dépenses pour le remplacement périodique des composants tels que les batteries.
- iv. Autres dépenses opérationnelles, y compris les coûts d'élimination de l'équipement, les assurances, les taxes (TVA, revenus, etc.)

B. Procéder à une **évaluation des rendements financiers attendus**, y compris :

- L'impact estimé des risques de non-paiement sur le taux minimal d'investissement et le RAROC des prêteurs, ainsi qu'une analyse de la manière dont les solutions de garantie des paiements pourraient réduire ces primes de risque.
- Les TRI minimaux sans effet de levier et à effet de levier, les marges bénéficiaires et le RAROC requis pour attirer les investisseurs en actions et en titres de créance.

C. Effectuer une **analyse de sensibilité** avec les frais de service mensuels prévus comme extrant afin d'éclairer une structure optimale de contrat et de subvention, y compris :

- i. Durée du contrat : Équilibrer la période de récupération simple avec une durée plus longue pour soutenir l'amortissement
- ii. Transfert de propriété / Valeur résiduelle: Pour évaluer différentes structures contractuelles, y compris un BOOT de 15 ans, un BOOT de 10 ans + un O&M de 5 ans, etc.
- iii. Indexation tarifaire : Évaluer la répartition appropriée des risques en ce qui concerne l'inflation et l'indexation des devises
- iv. Subventions CAPEX/OPEX : Les niveaux de subvention (y compris les CAPEX initiaux et les OPEX récurrents) nécessaires pour assurer l'abordabilité des services aux institutions publiques.

- Répétez A, B et C dans le cas où le coût des dépenses d'investissement est entièrement payé à l'avance grâce au financement des donateurs.
- Élaborer une **matrice** des risques et des mesures d'atténuation potentielles pour chaque risque, y compris la répartition contractuelle des risques, l'assurance contre les risques politiques, l'assurance des risques immobiliers, l'engagement et la sensibilisation communautaires, etc. Fournir une description qualitative de chaque risque et une estimation approximative des coûts atténuants et approximatifs pour chaque solution.
- Confirmer les **possibilités d'investissement, de paiement, de subventionnement et d'abordabilité des services d'électricité** pour les institutions publiques :
 - Parties prenantes gouvernementales : Interviewer les parties prenantes gouvernementales (dans les ministères de l'énergie, de la santé, de l'éducation) sur les défis envisagés concernant le paiement au secteur privé (y compris la planification, la budgétisation, l'administration, l'espace fiscal, les questions juridiques et réglementaires, etc.)
 - Explorer les moyens permettant aux ministères (y compris les fonds, les comptes séquestres, les programmes, les activités génératrices de revenus) de payer le coût du service (y compris le coût en capital et le F et E) et, en conséquence, rédiger des recommandations pour un déblocage adéquat et régulier des fonds.
 - Paiement des services d'électricité / Financement des subventions CAPEX : Interviewer les donateurs et les IFD pour déterminer l'intérêt de contribuer à un fonds pour le paiement des services et l'atténuation des risques pour les acheteurs et les contreparties.
 - Fournisseurs du secteur privé (FSP) : Entrevues avec des FSP sur des modèles de contrats réalisables et attrayants en ce qui concerne les structures de démarrage et de F et E, y compris les liens avec les préférences en matière de rendement du capital investi et les incitatifs au rendement dans le cadre des contrats de services de F et E
 - Investisseurs dans les PSP : Interviewer les parties prenantes pour déterminer l'investissement et l'appétit pour le risque de différents types d'investisseurs, y compris, mais sans s'y limiter, les investisseurs d'impact, le capital-investissement, le capital de risque, le crédit-bail d'équipement et les ESE).
 - Institutions financières commerciales : Interviewer les banques commerciales et les sociétés de crédit-bail concernées afin d'évaluer leur perspective de risque pour étendre le financement par emprunt afin de soutenir les dépenses d'investissement et les dépenses d'exploitation des projets pilotes. Évaluer l'appétit des prêteurs à s'engager dans de tels stratagèmes afin de déterminer un modèle d'affaires approprié. En outre, consulter la BOAD (autre organisme d'exécution du ROGEAP) pour vérifier la disponibilité d'un financement partiel des projets afin d'accroître la bancabilité.
 - Fournisseurs d'atténuation des risques : S'entretenir avec des IFD, des intermédiaires financiers et d'autres fournisseurs potentiels d'instruments d'atténuation des risques (tels que les garanties de l'AMGI) afin de déterminer leur intérêt à fournir des instruments de garantie appropriés (souverains et non souverains) et des mécanismes d'assurance pour soutenir les paiements de service et réduire les risques liés aux acheteurs et aux contreparties.

D. Sur la base des constatations des étapes A à C, mener un **exercice de sondage du marché** avec des fournisseurs de services potentiels du secteur privé afin de valider l'approche et de s'assurer qu'il

y a un intérêt suffisant de la part des fournisseurs de services potentiels pour assurer la mise en œuvre et la conclusion réussies des contrats. Sur la base des commentaires de la phase de sondage du marché, y compris du client et des autres parties prenantes concernées, réviser et documenter la stratégie de mise en œuvre et élaborer des documents d'appel d'offres appropriés en liaison avec les clients.

Tâche 3 : Élaboration d'une stratégie de mise en œuvre

En étroite coordination avec les clients et les équipes de la Banque mondiale dans les deux pays, élaborer une **stratégie détaillée de mise en œuvre** pour l'électrification des 15 institutions publiques dans chaque pays

- Le consultant doit recommander **des indicateurs de performance clés (KPI)** à respecter par les fournisseurs de services, tels que la fiabilité et la disponibilité du système, en assurant la durabilité liée à la conception du système, aux services d'exploitation et d'entretien.
- Le Consultant proposera également une plateforme de télésurveillance et un mécanisme de vérification par un tiers en cas de litige entre le Prestataire et le Client sur l'atteinte des KPIs.
- Le consultant doit élaborer les termes de référence (TdR) et assister la CEDEAO dans la sélection concurrentielle et le recrutement d'un mécanisme d'agent de vérification indépendant (IVA) tiers pour corroborer les dispositions contractuelles par les fournisseurs de services et aider en cas de litiges entre le fournisseur de services et le client sur la réalisation des KPI;
- Le consultant doit soutenir la préparation des documents d'appel d'offres (y compris les contrats juridiques entre le fournisseur du secteur privé et les agences gouvernementales compétentes définissant les conditions de fonctionnement, y compris les indicateurs de performance clés et les conditions de paiement) pour l'électrification des institutions publiques. Cela comprendrait la coordination avec l'équipe technique qui a préparé les spécifications techniques et les normes d'assurance de la qualité.
- Le consultant doit s'assurer que les contrats entre les différentes parties: le secteur privé et le gouvernement (entité effectuant le paiement et entité bénéficiant du service) ainsi que l'organisme de vérification indépendant sont compatibles avec les documents d'appel d'offres et ses autres livrables au titre du présent mandat.

Tâche 4 : Soutien à la mise en œuvre de la 1re année

- Supervision des contrats et soutien à la coordination: Après l'achèvement des appels d'offres et le lancement de projets pilotes dans les deux pays cibles, le consultant doit s'assurer que les contrats entre les différentes parties, y compris le secteur privé et les gouvernements (c'est-à-dire les entités effectuant le paiement et l'entité bénéficiant du service) ainsi que l'agence de vérification indépendante sont conformes aux documents d'appel d'offres et à ses autres livrables en vertu du présent mandat.
- Documentation des progrès du projet pilote et des leçons apprises: Au cours de la 1ère année de mise en œuvre, les consultants soumettront des rapports trimestriels, documentant avec diligence les défis, les mesures d'atténuation proposées et le modèle commercial révisé pour reproduire les mesures pilotes dans d'autres secteurs (y compris l'éducation) et dans toute l'Afrique subsaharienne.

4. Durée et livrables

4.1 Durée de l'affectation

La mission se déroulera en deux parties :

- Partie 1 – Tâche 1 à tâche 3 : 24 semaines
 - Partie 2 - Tâche 4 : 52 semaines
1. Entre la phase 1 et la phase 2, une période de 18 semaines (estimée) devrait être prévue pour la sélection des prestataires et la signature des différents contrats entre les différentes parties prenantes. Au cours de cette phase, le consultant apportera son soutien à l'Unité de mise en œuvre du projet pour la publication des avis ou appel à propositions, l'évaluation des offres/propositions, la sélection et la signature des contrats.

| | | | | |
|----------------------|-----------------------|---|--|---------------------|
| Réunion de lancement | Rapport final tâche 3 | Processus de passation de marchés avec des entrepreneurs privés | Assistance technique pendant la phase de mise en œuvre | Total de la mission |
| Semaine 1 | Semaine 24 | 18 Semaines | Un an (52 semaines) | 94 semaines |

4.2 Produits livrables

| Livrables | Date d'échéance (à partir du début) |
|---|-------------------------------------|
| Réunion de lancement (MoM) | Semaine 1 |
| Rapport initial Résumer l'approche, la méthodologie et signaler les questions clés à aborder qui peuvent présenter des défis au cours de l'étude | Semaine 3 |
| Tâche 1 - Projet de rapport sur l'inventaire et les besoins typiques en services d'électricité des bénéficiaires publics potentiels au Bénin et au Nigéria | Semaine 6 |
| Tâche 1- Rapport final sur l'inventaire et les besoins typiques en services d'électricité des bénéficiaires publics potentiels au Bénin et au Nigéria Organiser un atelier national dans chaque pays pour présenter les résultats de l'étude aux parties prenantes concernées | Semaine 10 |
| Tâche 2 – Projet de rapport comprenant Cadre de modèle d'affaires durable (schéma fonctionnel), analyse des coûts, évaluation des rendements financiers attendus, analyse de sensibilité, matrice des risques et pistes confirmées d'investissement, de paiement, de subvention et d'abordabilité de l'électricité | Semaine 15 |
| Tâche 2 – Rapport final comprenant le cadre du modèle d'affaires durable (schéma fonctionnel), l'analyse des coûts, l'évaluation des rendements financiers attendus, l'analyse de sensibilité, la matrice des risques et les possibilités confirmées d'investissement, de paiement, de subvention et d'abordabilité de l'électricité | Semaine 21 |

| | |
|---|-------------------------------|
| Tâche 3 - Projet de stratégie de mise en œuvre, y compris les indicateurs de performance clés et les documents d'appel d'offres | Semaine 18 |
| Tâche 3 - Stratégie finale de mise en œuvre, y compris les indicateurs de rendement clés et les documents d'appel d'offres | Semaine 24 |
| Tâche 3- processus de recrutement des prestataires de service (appel à proposition, évaluation des propositions, attribution des contrats et signature...) | Semaine 42 (durée estimative) |
| Tâche 4 – Rapport intérimaire/d'avancement sur le soutien à la mise en œuvre | Chaque semestre |

5. Qualifications du cabinet

Les sociétés de conseil intéressées doivent fournir des informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour fournir les services décrits.

- Expérience d'au moins une mission similaire impliquant la préparation et la mise en œuvre de modèles commerciaux innovants pour des projets d'accès à l'énergie ;
- Solides qualifications et expertise technique dans les domaines suivants :
 - Finance
 - Légal
 - Secteur de la santé publique
 - Garanties sociales et environnementales
- Expérience d'au moins une mission de travail en Afrique subsaharienne ;
- Expérience des projets de la Banque mondiale et dans les domaines de l'électrification rurale et des énergies renouvelables sera considérée comme un atout ;
- Expérience dans l'élaboration, la mise en œuvre et la supervision de contrats de services à long terme avec des institutions publiques sera un atout ;
- La maîtrise du français sera requise pour les membres de l'équipe travaillant sur le Bénin.
- La maîtrise de l'anglais sera requise pour les membres de l'équipe travaillant sur le Nigeria.

Experts clés pour l'évaluation

| Experts clés | Qualification requise | Expérience minimale | Langue |
|---------------------------|--|---|------------------------------|
| Chef d'équipe | Master (Ingénierie, économie, gestion, ...) | 10 ans dont 3 ans dans une évaluation similaire | Anglais et français courants |
| Expert technique 1 | Master (Energies Electriques ou Renouvelables) | 5 ans avec 2 évaluations similaires | Anglais courant |
| Expert technique 2 | | | Français courant |
| 2 techniciens G1 | Baccalauréat (électricité) | 2 ans avec 1 évaluation similaire | Anglais courant |
| 2 techniciens G2 | | | Français courant |
| Expert financier senior 1 | Master (Finance ou Economie) | 8 ans avec 2 évaluations similaires | Anglais courant |

| | | | |
|---------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|------------------|
| Expert financier senior 2 | | | Français courant |
| Expert financier junior 1 | Baccalauréat (Finance) | 2 ans avec 1 évaluation similaire | Anglais courant |
| Expert financier junior 2 | | | Français courant |
| Expert juridique 1 | Master (droit) | 8 ans avec 3 évaluations similaires | Anglais courant |
| Expert juridique 2 | | | Français courant |
| Expert E&S 1 | Master (Environnement ou Social) | 5 ans avec 2 évaluations similaires | Anglais courant |
| Expert E&S 2 | | | Français courant |

Equipe 1 : anglophone interviendra au Nigeria

Equipe 2 : francophones interviendra au Bénin

En outre, la participation d'une entreprise locale qualifiée / de personnel professionnel au Nigeria et au Bénin est fortement encouragée. Les professionnels désignés par l'homologue local qualifié devraient ajouter de la valeur grâce à une expertise démontrable et à une efficacité démontrée dans la collecte de données et les visites sur place.

La proposition devrait inclure des informations sur les personnes qui participeraient à l'équipe pour cette mission, y compris leur profil et leur expérience pertinente, et leurs niveaux d'effort attendus (LOE) pour la mission en tant que contribution au budget.

6. Installations et personnel de contrepartie fournis par le client.

Le client fournira à l'entreprise les facilités suivantes :

- Lettres officielles d'information aux autorités et parties prenantes concernées au Bénin et au Nigeria.
- Documents relatifs à la mission.
- Disponibilité du personnel de l'UIP pour fournir les informations nécessaires.
- Accompagner l'entreprise pour des visites de sites si nécessaire.